



## AVIS PUBLIC

### APPELS D'OFFRES FOURNITURE D'APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE ISOLANTS AUTONOMES

La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel demande des soumissions pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes, le tout tel que détaillé au devis préparé à cette fin.

Les soumissions devront être préparées sur le formulaire officiel remis à cette fin par la Municipalité.

Les soumissions scellées portant la mention : « **Soumission – Fourniture d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes** » seront reçues et ouvertes au bureau du soussigné, situé au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville à Notre-Dame-du-Mont-Carmel jusqu'au **18 mars 2025 à 9 h 30**. Les soumissions seront ouvertes le même jour, au même endroit, aux alentours de **9 h 35**.

Les soumissionnaires s'engagent à fournir l'équipement selon les conditions et les besoins spécifiques de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, le 24 février 2025.

---

Martin Chaput, directeur général et greffier-trésorier